



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Conseil d'administration de l'Association du Pays Carcassonnais Mardi 04 juin 2024 – Mairie de Lastours

1^{er} COLLEGE	Présent	Représenté
Madame Yolande PITON - Maire de Castans		
Monsieur Jean-Régis GUICHOU - Maire de Couffoulens		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Dorothee PECHAIRE - Maire de Bouilhonnac	X	
Monsieur Jean-Pierre BOUYSSSET - Mairie de Cuxac Cabardès	X	
Monsieur Jean Claude PISTRE - Maire d' Arzens	X	
Monsieur Christine PEANY - Maire de Puicheric		Madame JEANNET
Madame Martine ESCANUELA - Maire de Serviès en Val		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Aurélien TURCHETTO - Maire de Villesequelande	X	
Madame Magali ARNAUD – Maire de Villar en Val		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Alain GINIES - Maire de Villeneuve Minervois		
Madame Patricia DHUMEZ - Mairie de Preixan		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Max BRAIL – Mairie de Lastours	X	
2^{ème} COLLEGE		
Monsieur Thierry LECINA -Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne II		Madame Tamara RIVEL
Madame Maria CONQUET - Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne III		
Madame Muriel CHERRIER - Conseillère Départementale du Canton Vallée de l'Orbiel		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Daniel DEDIES - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne III	X	
Madame Chloé DANILLON - Conseillère Départementale du Canton Malepère Montagne Noire		
Madame Tamara RIVEL - Présidente Pays Carcassonnais / Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne II	X	
Monsieur Cyril DELPECH - Président CDC Montagne Noire		
Monsieur Régis BANQUET - Président Carcassonne Agglo		
Monsieur Alain GINIES - Conseiller Départemental du Canton du Haut Minervois	X	
Monsieur Julien RANCOULE - Députée de l'Aude : 3 circonscription		
Monsieur Christophe BARTHES - Députée de l'Aude :1 circonscription		Monsieur GHISI Florent
Madame Sylvie VILAS - Conseillère Régionale de la Région Occitanie		
Monsieur Alain COSTE - Conseiller Régional de la Région Occitanie	X	
Monsieur Philippe ANDRIEU - Conseiller Régional de la Région Occitanie		
3^{ème} COLLEGE		
Monsieur Didier ASTRE – EAURIZON		
Monsieur Julien CHIRON – Génération VTT		
Madame Françoise MOREAU – Château de Paulignan	X	
Madame Michèle HEYDORFF – Le Théâtre dans les Vignes		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Jacques CHANUT – Fédération du bâtiment		
Monsieur Philippe CLERGUE - SETSN Gouffre de Cabrespine		
Monsieur Eric PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres		Madame Tamara RIVEL
Madame Marie-Noël GROJEAN – Gîte Le Mas de l'Ecluse	X	
Monsieur Michel VANDERWAEREN – Chambre d'hôtes « L'Epicierie »	X	
Madame Bénédicte GOBE – Château l'Amiral		Madame Tamara RIVEL
Madame Stéphanie NEDELEC – Gîte de France - SCIC Sudfrance.fr		Madame Tamara RIVEL
Monsieur André DURAND - Association "Le Moulin à Papier"	X	
Madame Patricia IZARD – CFFPM		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Philippe LAGARDE – Edition Itinérances		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Philippe VERGNES - Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		Madame Tamara RIVEL
Monsieur Michel YVON – Rapporteur de la commission culture Pays Carcassonnais	X	
Monsieur Louis MADAULE – Chambre des Commerces et d'Industrie de l'Aude		Monsieur BALDY Bertrand
Madame Marie BOYER – Le Clos de l'Abbaye	X	
Monsieur Benoît De SOOS – Domaine de Russol		Madame Tamara RIVEL
Madame Evelyne ROBERT – Citoyenne		Madame Tamara RIVEL
Madame Cécile MICOULEAU – Les Ampéfolies de Moussoulens		Madame Tamara RIVEL
Madame Nathalie DEFERT - Editions du Cabardès		
Monsieur Robert PECCOLO - Restaurant « La Marbrerie »	X	
Monsieur Gilles FOUSSAT - Syndicat du Cru Malepère		
Monsieur Pierre VERA : Président de la Chambre des Métiers		Madame Tamara RIVEL
Madame Magali MALET-LACUVE - Camping de Villegly		
Madame Marie Chantal FERRIOL – FNASSEM		Madame Tamara RIVEL

Le quorum est atteint : 1^{er} collège : 10/12 2^{ème} collège : 7/ 14 3^{èmes} collège : 20/27 TOTAL : 37 / 53

Présents non votants : Madame Marie-Françoise ROBERT expert-comptable / Madame Florence CROUZAT : Carcassonne Agglo
Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais / Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais

Ordre du Jour :

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2023
2. Rapport d'activités 2023
3. Rapport financier 2023
4. Vote des cotisations 2024 et du budget prévisionnel 2024
5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 et 2024. 6. Approbation du portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027.
7. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2023

Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal du Conseil d'administration du 15 juin 2023 ?

Avis du conseil d'administration : Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal du conseil d'administration du 15 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Point activités 2023 :

- **2 Comités techniques « COTEC »** (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.
- **2 Comités de Programmation « COPROG »** constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme.
- **37 personnes** reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Pays Carcassonnais.

1 projet voté en opportunités en 2023 :

- **Animation- Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2023 :**
Montant du projet : 75 716.54 €
LEADER : 60 573.23 € / Région Occitanie : 7 571.65 € / Auto-financement : 7 571.66€

2 projets programmés en 2023 :

- **Projet de coopération : CANALATHLON en Montagne Noire :**
Montant du projet : 47 546.14 €
Europe LEADER : 32 000.00 € / Auto-financement Office de Tourisme de la Montagne Noire : 15 607.38 €
- **Animation-Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2022 :**
Montant du projet : 140 436.79 €
Europe LEADER : 112 349.43 € / Région Occitanie : 14 043.68 € / Auto-financement : 14 043.68€

12 projets payés en 2023 :

- **Création d'un complexe événementiel / Domaine de Russol**
Montant du projet : 397 015.65 €
Europe LEADER : 225 258.52 € / Région Occitanie : 48 353.17 € / Carcassonne Agglo : 7 961.46€ / Auto-financement : 115 442.50€
- **Plan de Communication / Domaine Rose et Paul**
Montant du projet : 14 874.54 €
Europe LEADER : 9 519.70 € / Carcassonne Agglo : 2 379.93 € / Auto-financement : 2 974.92 €
- **Développement de l'activité de l'entreprise / RB Création 11**
Montant du projet : 8 088.23 €
Europe LEADER : 5 176.46 € / CDC Montagne Noire : 1 294.12 € / Auto-financement : 1 617.65 €
- **Création d'un salon de Thé-boutique / Le Clos de l'Abbaye**
Montant du projet : 40 205.81 €
Europe LEADER : 25 731.72 € / Carcassonne Agglo : 6 432.93 € / Auto-financement : 8 041.16 €
- **Amélioration de l'atelier de céramiste « Terre d'Empreinte »**
Montant du projet : 61 771.81 €
Europe LEADER : 39 527.95 € / CDC Montagne Noire : 4 941.75 € / Mairie de Cuxac Cabardès : 4 947.74 € / Auto-financement : 12 354.37 €
- **Plan de communication / Domaine Calmel & Joseph**
Montant du projet : 61 871.00 €
Europe LEADER : 39 597.44 € / Carcassonne Agglo : 9 899.36 € / Auto-financement : 12 374.20 €
- **Plan de communication / Domaine Château l'Amiral**
Montant du projet : 30 477.48 €
Europe LEADER : 19 505.58 € / Carcassonne Agglo : 4 876.40 € / Auto-financement : 6 095.50 €
- **Création d'une œuvre artistique urbaine / Les vigneron de la Voie Romaine**
Montant du projet : 65 865.95 €
Europe LEADER : 42 154.20 € / Carcassonne Agglo : 10 000.00 € / Mairie de Villesequelande : 538.55 € / Auto-financement : 13 173.20 €
- **Développement de l'Association des Trufficulteurs Audois**
Montant du projet : 39 119.04 €
Europe LEADER : 24 249.44 € / Carcassonne Agglo : 6 062.36 € / Auto-financement : 8 807.24 €
- **Film documentaire « Entendez-vous dans nos campagnes » Ethnopôle GARAE**
Montant du projet : 20 230.08 €
Europe LEADER : 12 947.24 € / Carcassonne Agglo : 2 589.45 € / CDC Montagne Noire : 647.36 € / Auto-financement : 4 046.03 €
- **Plan de communication / Association Montolieu Village du Livre**
Montant du projet : 50 153.60 €
Europe LEADER : 32 098.28 € / Carcassonne Agglo : 8 024.58 € / Auto-financement : 10 030.74 €
- **Animation-Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2022 :**
Montant du projet : 140 436.79 €
Europe LEADER : 112 349.43 € / Région Occitanie : 14 043.68 € / Auto-financement : 14 043.68€

Maquette financière : Total des projets payés en 2023

Coût total des projets	Financement Européen	Région Occitanie	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement Public	Auto-financement
930 109.98 €	588 115.96 €	62 396.85 €	58 226.47 €	6 883.23 €	5 486.29 €	14 043.68 €	111 316.46 €

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2023, **2 314 491,32€ de FEADER** ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit 74,80% de l'enveloppe initiale 😊

Pour rappel : En 2022 : 1 838 724,53 € pour 59,43% de l'enveloppe initiale = **93% à ce jour** 😊

Avis du conseil d'administration : Suite au rapport d'activité, les membres du Conseil d'Administration tiennent à rappeler que l'apport financier amené par le LEADER est un vrai levier et qu'il permet la réalisation de projets qualitatifs sur le territoire. Ils rappellent également la nécessité de cette aide qui contribue fortement au développement local et à la valorisation du territoire.

Autres actions :

Plus de 100 personnes à l'AVANT-PREMIERE du film réalisé par le **GARAE Ethnopôle** de Carcassonne, film soutenu par le Groupe d'Action Locale du Pays Carcassonnais avec des fonds européens LEADER, de **Carcassonne Agglo**, **Terres d'audace** et de la **Communauté de Communes de la Montagne Noire** : **"Entendez-vous dans nos campagnes ?"**

Le projet a été lauréat de la Fondation de la **Banque Populaire du Sud** !

RAPPEL : Vous pouvez contacter le GARAE pour faire une diffusion dans votre village ou au sein de votre association.

Plusieurs inaugurations de projets réalisés grâce au soutien du GAL du Pays Carcassonnais :

- **02 juin 2023** : Inauguration du Gîte « Le Mas de l'Ecluse » à Caux et Sauzens
- **09 juin 2023** : Inauguration du nouveau Caveau « Cellier Lauran Cabaret » à Villeneuve Minervois
- **16 juin 2023** : Inauguration de la fresque STREET-ART au Vignoble de Carsac à Cavanac
- **19 juin 2023** : Inauguration des 100 panneaux d'informations touristiques dans le village par l'association Montolieu Village du Livre et des Arts.
- **9 septembre 2023** : Inauguration du caveau (France Agrimer) et du plan de communication du Domaine Cabrol à Aragon
- **15 septembre 2023** : Inauguration de l'Atelier Terre d'Empreinte, Dominique Thomas à Cuxac Cabardès
- **16 septembre 2023** : Inauguration de l'Atelier communal du verrier d'Art Vincent Gattegno à Rustiques

Partenariat avec VINCI Autoroutes pour le 14 juillet 2023 :

Pour la **15^{ème} année** consécutive, 27 artisans, producteurs, commerçants, artistes, associations du Pays Carcassonnais ont animé l'aire d'autoroute « le Belvédère d'Auriac » le 14 juillet de 11h à 23h00 permettant ainsi à plus de 1000 personnes d'attendre avec sérénité ET dans la joie et la bonne humeur, l'embarquement de la Cité de Carcassonne

Le CANALATHLON en Montagne Noire : 7 octobre 2023 !

Lancé en 2016 par le PETR du Pays du Lauragais à l'occasion des 20 ans du classement du Canal du Midi au label Unesco et des 350 ans de l'édit de construction du canal : cette course affiche complet depuis la 2ème édition avec près de 400 participants !

Le 7 octobre 2023, l'Office de Tourisme et la Communauté de communes de la Montagne Noire se positionnent pour créer l'évènement sur le Pays Carcassonnais en collaboration avec le PETR du Pays Lauragais.

C'est une course conviviale de 38km **entre les Cammazes (81) et St Denis (11)**, par équipes de 4 avec 5 étapes : : Course à pied, Bike & Run, Canoë, VTT et Course d'orientation.

Le **village d'arrivée festif** se situait à St Denis avec des animations (15) et des producteurs (19) tout au long de la journée.


85 équipes avec 338 participants de 12 à 70 ans, 24% d'autois, 62% dont c'était leur 1^{ère} participation

703€ récoltés pour « Replantons le Canal du Midi »

3 équipes récompensées pour le concours de déguisement

99,5% ont plébiscité cette manifestation !

Cet évènement est le fruit d'une coopération autour du Canal du Midi et de ses sources, entre l' Office de Tourisme de la Montagne Noire, la Communauté de Communes de la Montagne Noire, le GAL du Pays Carcassonnais , le PETR du Pays Lauragais, VNF - Voies navigables de

France et cofinancé par le programme européen LEADER 

Participation aux **Conseils d'administration de l'ANPP** (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays)

Participation à l'élaboration de la **stratégie touristique de la Communauté de Communes de la Montagne Noire**

Communication 2023

- **Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire** : Gîte La Cavayère Carcassonne, Les Vignobles de Carsac... : Pensez, vous aussi, à la réserver ! 
- **Animation d'émissions radio RCF Pays d'Aude « Coups de cœur touristiques en Pays Carcassonnais » valorisant la démarche LEADER tout en faisant le lien avec l'activité des personnes interviewées** : Office de Tourisme de la Montagne Noire – Gîtes de France – Gîte Le Mas de l'Ecluse – Cellier Lauran Cabaret – Le Théâtre dans Les Vignes – Domaine Calmel & Joseph – Cabinet d'Architecture Delwarde – Domaine de Cabrol – Eaurizon – Gîtes Entre 2 rives

Nous avons aussi :

- 1 site internet avec 7 lettres d'informations en 2023
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2023 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 14 920 fans en 2023
- 1 page Twitter : « Pays de Carcassonne » avec 2 313 abonnées en 2023
- 1 page Instagram « Pays carcassonnais » : avec 987 abonnés en 2023
- Présence sur « Google My Business » : 3 497 personnes qui nous ont trouvés par ce biais et 81 personnes qui ont visité votre site Web.

Avis du bureau : Les membres du Bureau prennent acte du point d'activités 2023.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2023

La parole est à **Madame Marie Françoise ROBERT, Expert-comptable pour le bilan 2023** et à **Madame Nathalie HUZÉ, Commissaire aux comptes pour le bilan 2023** :

Pour faire simple :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation (subventions, cotisations) se sont élevés à 179 939€, contre 243 109€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 63 170€.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 192 357€ contre 204 833€ au titre de l'exercice précédent soit une baisse de -12 476€.

Ils comprennent :

- Les achats et charges externes pour un montant de 40 532€ contre 66 051€ en 2022, soit une baisse de 25 519€
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 2 295€ contre 2 103€ en 2022.
- Les salaires et traitements pour 105 513€ contre 97 042€ en 2022
- Les charges sociales pour 43 251€ contre 39 326€ en 2022.
- Les dotations aux amortissements pour 761€.
- Le résultat net de cet exercice se solde par un déficit de -12 418€ au 31 décembre 2023.

Commentaires sur le bilan :

- La valeur nette des immobilisations est de 1 391€ pour 2023 contre 2 151€ en 2022
- Les créances s'établissent à 335 710€ contre 343 962€ en 2022.
- La trésorerie s'élevait à 222 410€ au 31 décembre 2023 contre 185 747€ au 31 décembre 2022
- Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 36 775€ et les fonds propres de 312 743€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de -12 418€.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Avis du bureau : Les membres du Bureau prennent acte du rapport financier 2023.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration prennent acte et valident le rapport financier 2023.

4. Vote des cotisations 2024

Recettes 2023 :

- 113 adhérents sur l'année 2023, ce qui représente 1 695.00 €
- La CDC Montagne Noire et Carcassonne Agglo sont à jour de leur cotisation 2023 (2 590.00 € pour la CDC Montagne Noire et 48 522.40 € pour Carcassonne Agglo.)
- Les subventions européennes et régionales 2022 ont été versées (112 349.43 € de Leader et 14 043.68 € de la Région Occitanie).

Cotisations en faveur du Pays Carcassonnais 2024 :

Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire : 0,90 € par habitant (**selon fiche GDF, taux qui varie en fonction de l'enveloppe européenne et régionale, en tenant compte du décalage de paiement soit en moyenne 6 mois après l'année de paiement.*)

- Adhérents au Pays : 20 € par personne

Cotisations externes :

- CAUE : 220 €
- LEADER FRANCE : 750 €
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 620 €

Avis favorable du bureau

Avis favorable du conseil d'administration

4. Vote du budget prévisionnel 2024

Au cours de l'exercice 2024, les produits d'exploitation s'élèveront à 227 404.80 €, dont 227 404.80 € de cotisations et subventions contre 225 843.44 € au titre de l'exercice 2023, soit une hausse de 1 561.36 €.

Les dépenses s'élèveront à 227 404.80 €

Elles comprennent :

- Services extérieurs (achats de fournitures, poste, photocopieur, frais téléphonique, loyer, taxe d'habitation, assurances, cotisations externes, EDF, ménage, bilan 2023 comptable...) pour un montant total de **30 455.00 €**.
- Frais bancaires pour un montant total de **126.00 €**
- Charges de personnel (rémunération, frais, charges sociales, impôts, mutuelle, Uniformation...) pour un montant total de **152 629.00 €**
- Charges propres à la promotion (gestion site internet, salon, colloques, restauration, chevalet de fin d'année, brochure bilan sur programme 2014.2020) pour un montant total de **18 062.00 €**
- Epargnes sur année 2024 (provision pour 2025) pour un montant total de **26 132.80 €**

Les recettes s'élèveront à 227 404.80 €

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Elles comprennent :

- Cotisations (sur la base de 0.90 €/habitants) : Carcassonne Agglo = 109 019.70 € / CDC Montagne Noire = 6 674.40 € / Adhérents 2024 = 1 000.00 € pour un montant total de **116 694.10 €**
- Subventions sur programme LEADER 2014-2023 : Animation Gestion LEADER = 60 573.23 € / Animation Gestion REGION OCCITANIE = 7 571.65 € pour un montant total de **68 144.88 €**
- Subventions sur programme LEADER 2023-2027 : Animation Gestion LEADER = 42 565.82 € / Animation Gestion REGION OCCITANIE = 00.00 € pour un montant de **42 565.82 €**

5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 et 2024.

Demande de subvention 2023 – 2024 : Total Général du projet : 136 606.24€

Europe / LEADER : 108 484.99€ / Auto Financement Association Pays Carcassonnais : 127 121.25€

Avis du bureau : Les membres du Bureau valident le budget prévisionnel 2024 et la demande de subvention 2023 – 2024

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration valident le budget prévisionnel 2024 et la demande de subvention 2023 – 2024.

6. Approbation du portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027.

Les membres du conseil d'administration de l'Association du Pays Carcassonnais doivent approuver les éléments suivants :

- Approuvent que le Pays Carcassonnais porte le GAL du Pays Carcassonnais qui mettra en œuvre le programme LEADER 2023-2027 sur le territoire POUR Carcassonne Agglo et la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

- Autorisent la Présidente du Pays Tamara RIVEL à signer le conventionnement, les avenants et tout documents du programme LEADER sur la durée de la programmation 2023-2027.
- Approuvent la stratégie LEADER, les fiches actions et les modifications à venir, la répartition de l'enveloppe FEADER dédiée au programme LEADER du GAL du Pays Carcassonnais telle que présentée par la présidente afin de préparer le conventionnement.

Maquette financière du GAL du Pays Carcassonnais sur la période 2023-2027.

FA (n°)		Total des paiements prévus sur 2023-2027			%
		Feader	Total contrepartie publique nationale	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)	
1	Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais	553 461,00 €	138 365 €	691 826 €	33,00%
2	Requalifier les villages et leurs centres pour renouveler leur activité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
3	Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture	251 573,00 €	62 893 €	314 466 €	15,00%
4	Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	33 543,00 €	8 386 €	41 929 €	2,00%
5	Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
TOTAL		1 677 153 €	419 288 €	2 096 441 €	100,00%

Avis du bureau : Les membres du Bureau prennent acte et approuvent le portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration prennent acte et approuvent le portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027

6. Questions diverses

- **Assemblée Générale** du Pays Carcassonnais le mardi 02 juillet 2024 dans les locaux de l'Antre 2* (21 avenue du Jeu de Mail) à Villeneuve Minervois (Face à la Maison de la Truffe d'Occitanie, parking au foyer)

Les membres du conseil d'administration prennent acte et n'ont pas d'autres questions.

La présidente Tamara RIVEL lève la séance à 19h.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND

